

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU CLUB 2023

Cette compétition est ouverte également aux semainiers (green-fee offert)

INSCRIPTION DES JOUEURS

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié, abonné et membre de l'AS du Golf de Meaux-Boutigny,
- Être à jour de ses cotisations et droits de jeu envers l'AS du Golf de Meaux-Boutigny,
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition,
- Les membres désirant participer à ce championnat devront s'**inscrire impérativement en ligne au plus tard le mardi 31 octobre**. La liste des participants sera publiée le jeudi 02 novembre.

Tout joueur ne réglant pas ses droits de jeu au début de la phase de qualification ou au début des phases finales sera disqualifié.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve est constitué de 5 personnes :

- Romain N'Guyen Van Dinh, Président de l'AS
- Arnaud Loewenstein, Directeur du Golf de Meaux Boutigny
- Christine Corbrion, Capitaine Equipe "Dames"
- Bastian Mas, Capitaine Equipe "Messieurs"
- Philippe Laurensou, membre élu de l'AS

FORMULE

Phase de qualification : stroke play sur 18 trous - Boules blanches pour les hommes et bleues pour les femmes.

Phases finales : Match-play Brut Messieurs et Dames

Le nombre total de joueurs est fixé à 100 joueurs avec la répartition suivante : 80 messieurs et 20 dames. Index <= à 24 - **Le champ des joueurs retenus sera déterminé en fonction de la date d'inscription.**

Phase de qualification le 05 novembre 2023

La phase de qualification aura lieu le dimanche 05 novembre.

Les départs seront faits par ordre croissant d'index.

A l'issue de cette qualification, seront qualifiés en stroke play :

- 16 messieurs
- 4 dames (*)

(*) Si le champ de joueuses est supérieur ou égal à 16 joueuses, 8 dames seront qualifiées.

Les droits de jeu pour la phase de qualification sont fixés à :

- 7 € pour les joueurs ayant 18 ans et plus
- 2 € pour les joueurs de moins de 18 ans

Phases finales

Les 1/8 et 1/4 de finale : 26 novembre

- **Matin** : 1/8 de finale hommes et 1/4 de finale dames (si nombre d'inscrites suffisantes)
- **Après-midi** : 1/4 de finale hommes

Les qualifiés pour la phase finale devront confirmer leur participation au plus tard le 19 novembre. Sans confirmation la place de qualifié sera attribuée au 1er non qualifié et ainsi de suite.

Phases finales "Messieurs" : Formule match play brut

Phases finales "Dames" : Formule match play brut

En cas d'égalité après 18 trous, le départage se fera en mort subite, dans l'ordre des trous à partir du trou N°1

Les droits de jeu pour les phases finales sont fixés à :

- 7 € pour les joueurs ayant 18 ans et plus
- 2 € pour les joueurs de moins de 18 ans

Tableau phases finales "Messieurs"

| 1/8 de finale | 1/4 de finale | 1/2 de finale | Finale |
|---------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| M1 1 vs 16 | Q1 Vainqueur M1 vs M2 | D1 Vainqueur Q1 vs Q2 | F1 Vainqueur D1 vs D2 |
| M2 5 vs 12 | | | |
| M3 8 vs 9 | Q2 Vainqueur M3 vs M4 | | |
| M4 3 vs 14 | | | |
| M5 4 vs 13 | Q3 Vainqueur M5 vs M6 | D2 Vainqueur Q2 vs Q3 | |
| M6 7 vs 10 | | | |
| M7 6 vs 11 | Q4 Vainqueur M7 vs M8 | | |
| M8 2 vs 15 | | | |

Tableau phases finales "dames"

8 qualifiées

| 1/4 de finale | 1/2 de finale | Finale |
|---------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Q1 1 vs 8 | D1 Vainqueur Q1 vs Q2 | F1 Vainqueur D1 vs D2 |
| Q2 3 vs 6 | | |
| Q3 4 vs 5 | D2 Vainqueur Q2 vs Q3 | |
| Q4 2 vs 7 | | |

Tableau phases finales "dames"

4 qualifiées

| 1/2 de finale | Finale |
|---------------|-----------------------------|
| D1 1 vs 4 | F1 Vainqueur D1 vs D2 |
| D2 2 vs 3 | |

Pour les 1/2 finales et finales, la date n'est pas encore définie

REMISE DES PRIX

La remise des prix, accompagnée du verre de l'amitié, aura lieu pour tous les joueurs/ses ayant participé au Championnat du club 2023, immédiatement après les finales dès que les vainqueurs seront connus.